

Enquête DRAC Auvergne-Rhône-Alpes sur la situation de la parité en 2016

Dans la perspective d'un premier état des lieux, la Drac Auvergne Rhône-Alpes a confié à La Nacre, agence régionale pour le développement du spectacle vivant, le soin de conduire une enquête en ligne auprès des structures du spectacle vivant et des arts plastiques qu'elle soutient. Elle a été réalisée en 2016 en partenariat avec H/F Rhône-Alpes.

Les résultats présentés sont issus d'une première phase d'analyse de cette enquête menée auprès de ces 90 structures culturelles du territoire auvergnat. 47 appartiennent au secteur du spectacle vivant, dont 9 en ex-Auvergne, 33 au domaine des arts plastiques, dont 8 en ex-Auvergne.

Type de structure	Nbre en région	Répondants
Centre chorégraphique national	2	2
Centre de création musicale	1	1
Centre de développement chorégraphique	1	1
Centre dramatique national	5	5
Centre national des arts de la rue	3	3
Lieu de diffusion/de création de spectacles soutenu (hors "labels")	5	4
Opéra national	1	1
Orchestre national	4	3
Pôle national des arts du cirque	1	1
Scène conventionnée	16	10
Scène de musiques actuelles	12	9
Scène nationale	6	5
Total spectacle vivant	57	45
Centre d'art soutenu (hors "labels")	30	18
Centre national d'art contemporain	1	1
Centre national d'art contemporain et FRAC	1	1
Fonds régional d'art contemporain (FRAC)	1	1
Total arts plastiques	33	21
Total général	90	66

Parmi ces 90 structures auvergnates et rhônalpines, 66 ont répondu, soit près de 75 %.

Sous l'angle de la répartition femmes-hommes, quatre points étaient étudiés :

- La gouvernance
- L'équipe de direction
- Le type de contrat
- La programmation et la production artistiques
- Le budget artistique

La gouvernance :

Les femmes n'occupent que 33 % des postes dirigeants (tous statuts de structures confondus), avec un écart plus prononcé entre femmes et hommes au sein des associations, puisque plus de 72 % des présidences y sont assurées par des hommes. En termes de présidence ou de gérance, les arts plastiques sont à la traîne du spectacle vivant (26 % contre 36 %).

En revanche, d'une façon générale les postes de vice-présidence et de trésorier(e), ainsi que de membres de CA, approchent la parité.

Les équipes de direction :

En poursuivant dans les analyses, il semble que les disparités dans les postes de direction se jouent essentiellement entre les types de fonctions.

Les directions artistiques ou générales restent l'apanage des hommes, en particulier dans le spectacle vivant ; les établissements sont à 70 % en direction ou codirection masculine (10 % en codirection).

Ainsi, les femmes occupant des postes de direction sont 63% dans le secteur administratif, contre 41% d'hommes (2 codirections mixtes). A l'opposé, la direction technique reste majoritairement masculine, les femmes n'étant que 17 % à occuper de telles postes.

Le secteur culturel n'est pas une exception sociétale, et propose aussi une répartition traditionnelle du travail social, les femmes du côté de l'administratif et les hommes dans la technique.

Dès lors qu'on élargit à l'ensemble des postes d'encadrement, la parité est proche (47 % de femmes).

Le type de contrat :

En 2016, les femmes représentent près de 50 % des CDI (tous types de postes confondus) et 50 % des CDD. Cependant, les CDDU (utilisés dans le cas de l'intermittence) restent encore largement signés par des hommes ; seuls 30 % des CDDU sont occupés par des femmes.

Ces données recourent celles observées au niveau national par l'Observatoire « Métiers du Spectacle Vivant », (CPNEF-SV, 2013).

Répartition des salariés par sexe en Rhône-Alpes en 2013

Sexe des salariés	Hommes		Femmes	
	en nombre	en %	en nombre	en %
Ensemble salariés *	20 243	66	10 346	34
Ensemble artistes *	13 375	68	6 405	32
Ensemble cadres *	1 619	63	941	37
Ensemble non cadres *	7 240	65	3 983	35
Ensemble CDI *	1 215	42	1 654	58
Ensemble CDD *	1 198	48	1 283	52
Ensemble CDDU *	18 560	70	8 034	30

* Tous les effectifs sont dédoublonnés.

Source : Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant / Audiens 2013

La diffusion, la production et le budget artistiques :

Seules 21 structures (13 du spectacle vivant et 8 des arts plastiques) sur les 66 répondantes ont fourni des données concernant la programmation (spectacles, représentations, auteurs programmés), la production/coproduction et les résidences.

Les résultats font clairement apparaître un net déséquilibre dans la programmation et les moyens consacrés en faveur des spectacles, des résidences, des productions à direction artistique masculine, ainsi que des expositions d'artistes masculins. De deux tiers à trois quarts de ces actions concernent des artistes masculins. Et la part du budget artistique consacrée aux productions/coproductions dont l'artiste est une femme ne représente que 15 %.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Nacre est soutenue financièrement par le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes